

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION HABITANTS DU 09/10/2017

Sujet : Proposition d'aménagements du tronçon de la rue Théodore De Cuyper compris entre l'avenue Marcel Thiry et le clos des Peupliers

Intervenants : MM. Olivier MAINGAIN, Bourgmestre, Philippe JAQUEMYNS, Echevin de la Mobilité, Jean-François THAYER, Echevin de l'Urbanisme et Frédéric DENYS, Conseiller en Mobilité

Assistance : 32 personnes

Présentation du projet

À plusieurs reprises, la Commune a été saisie de plaintes des habitants relatives aux vitesses excessives des automobilistes dans ce tronçon. De plus, les trottoirs dans le sens de la montée sont étroits et peu sécurisés. Le plan propose d'élargir les trottoirs de part et d'autre de la rue jusqu'à l'alignement, donc sans qu'il ne soit empiété sur la partie carrossable. La partie montante du tronçon sera entièrement redessinée et réaménagée en y incluant une piste cyclable et une platebande arborée, alors que du stationnement sera créé dans la partie descendante.

Réactions des participants

L'accueil est globalement favorable. Certaines personnes se sont toutefois exprimées pour souhaiter la prolongation de la piste cyclable sur l'ensemble de la rue Théodore De Cuyper (moyennant la suppression de places de stationnement)

Deux tendances :

- ! Les places de stationnements proposées dans la descente pourraient induire certains comportements comme les voitures-ventouses et le stationnement sauvage. Pour ces derniers, il est décidé de généraliser des avancées de trottoir devant les entrées de garage à l'instar de ce que le plan propose devant le n° 186. Pour les voitures-ventouses, M. le Bourgmestre invite les habitants à se manifester soit en se groupant, soit via le comité de quartier, pour demander l'éventuelle mise en zone bleue du tronçon ;
- ! Certains riverains sont favorables à un remplacement pur et simple du stationnement proposé par la création d'une piste cyclable également dans le sens de la descente.

Le Bourgmestre propose de tenir compte de cette option sauf si les riverains – directement concernés – font la demande expresse du maintien du projet de bande de stationnement devant leurs propriétés.

En réponse à la critique du manque d'ambition du projet, on rappellera que la STIB a pour projet de poursuivre l'extension de la ligne de tram 94 au-delà de Roodebeek. Un des trajets à l'étude par la STIB serait de passer par l'avenue Jacques Brel, la rue Théodore De Cuyper pour rejoindre l'avenue Marcel Thiry. Tant que les incertitudes quant au futur tracé ne seront pas levées, prévoir des aménagements plus lourds et coûteux ne serait pas faire preuve de bonne gestion.

Autres points évoqués par l'assistance

- ! Le caractère invasif des livraisons du Proxy Delhaize dans le clos des Peupliers. Les services étudient les solutions et les aménagements possibles ;
- ! L'état de l'escalier de la butte Peupliers ;
- ! Parc « Mistral » : le Bourgmestre énonce les mesures programmées pour mettre fin aux nuisances.
